

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

**Marché de prestations intellectuelles - Seuil inf. 90 000 € HT**

**Section 1 : Identification de l'acheteur**

Personne publique : **Ville d'ARNOUVILLE, représentée par Monsieur Pascal DOLL, Maire**

Adresse : 15-17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 ARNOUVILLE

Téléphone : 01.30.11.16.16 – Télécopie : 01.30.11.16.05

Adresse internet : <https://www.arnouville95.fr/>

Siret : 219 500 196 00 130

Groupement de commandes (\*) :  Oui  Non

Si oui, préciser le nom du coordinateur du groupement :

**Section 2 : Communication**

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : [support@achatpublic.com](mailto:support@achatpublic.com) ou - 0 892 23 21 20

Il est fortement conseillé de s'identifier afin d'être informé automatiquement de toute modification apportée au dossier de consultation (D.C.E.) en cours de consultation ou d'éventuelles réponses aux questions pouvant être posées par les candidats.

Identifiant interne de la consultation : **2024-027\_MAPA**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :  Oui  Non

Mesures assurant la confidentialité et l'accès aux documents mis sur un support autre que le profil d'acheteur (Si non a été coché) : Sans objet

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles (\*) :  Oui  Non

Nom du contact (\*) : Service des marchés publics

Adresse mail du contact [ajmp@ml.arnouville95.org](mailto:ajmp@ml.arnouville95.org)

N° téléphone du contact : 01 30 11 16 32

**Section 3 : Procédure**

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Procédure adaptée restreinte

Procédure formalisée

Techniques d'achat :

- Accord-cadre
- Système d'acquisition dynamique (SAD)
- Catalogue électronique
- Sans objet
- Système de qualification
- Concours
- Enchères électroniques

**Procédure de passation :**

- En application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique ;

**Date et heure limites de réception des plis : 20 décembre 2024 – 12 h 00**

Présentation des offres par catalogue électronique (\*) :  Exigée  Autorisée  Interdite

Réduction du nombre de candidats (\*) :  Oui  Non

Nombre maximum de candidats : **sans objet**

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : **sans objet**

**Critères de sélection des candidatures :**

La sélection des candidatures sera effectuée dans les conditions prévues aux articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique.

**NE SONT PAS ADMISES :**

- Les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L. 2141-1 à L. 2141-6 (ou L. 2141-7), et R. 2143-3 du Code la commande publique et qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées au chapitre justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats sous réserve de l'article R. 2144-2 ;
- Les candidatures qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes.

Possibilité d'attribution sans négociation  Oui  Non

**Les conditions et modalités d'une éventuelle négociation sont définies à l'article 7 du règlement de consultation.**

L'acheteur exige la présentation de [variantes](#) (\*) :  Oui  Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

- Subséquent
- A bons de commande

La consultation comporte des tranches :  OUI  NON

Ce dossier comporte des options :  OUI  NON

Si la réponse est oui, préciser lesquelles :

- Réalisation de prestations similaires :

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire, en application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

Ce dossier comporte des variantes :  OUI  NON

Description de la variante : **sans objet**

Prestations supplémentaires éventuelles :  OUI  NON

Description des PSE : **sans objet**

Production d'échantillons, de maquettes ou de prototypes :  OUI  NON

Critères d'attribution (obligatoire si SAD) :

*Offre économiquement la plus avantageuse, le classement des offres sera effectué selon les critères pondérés ci-dessous :*

Critères	Pondération
<b>Prix</b> , apprécié sur la base des sous-critères suivants :	<b>40%</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Montant général TTC du prix global et forfaitaire des années 1, 2, 3 et 4, pour la mission de gestion des procédures de recouvrement de la TLPE, correspondant à la somme des prix global et forfaitaire indiqués à l'article 4.1 de l'acte d'engagement et repris dans la DPGF ;</li></ul>	30%
<ul style="list-style-type: none"><li>• Montant total TTC du Détail Quantitatif Estimatif (DQE)</li></ul>	10%
<b>Valeur technique</b> , appréciée au regard des informations apportées par le candidat dans son mémoire technique et sur la base des sous-critères suivants :	<b>60%</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Méthodologie proposée par le candidat pour la réalisation de chacune des missions</li></ul>	30%
<ul style="list-style-type: none"><li>• Moyens humains et matériels prévus par le candidat pour la réalisation des missions</li></ul>	15%
<ul style="list-style-type: none"><li>• Conformité et qualité du logiciel proposé par le candidat au regard des fonctionnalités attendues</li></ul>	5%
<ul style="list-style-type: none"><li>• Qualité et pertinence des exemples de documents présentés par le candidat (fiches techniques de recensement, modèle de dossier fiscal, modèles des courriers aux exploitants...) pour la réalisation des missions</li></ul>	5%
<ul style="list-style-type: none"><li>• Délais d'exécution proposés par le candidat dans l'acte d'engagement, étant précisé que ces derniers ne peuvent être supérieurs aux délais d'exécution prévus par le marché</li></ul>	5%

## **Section 4 : Identification du marché**

Intitulé du marché : **Assistance à maîtrise d'ouvrage - Taxe Locale sur la Publicité Extérieure**

Code CPV Principal :

- 79411000 - Services de conseil en gestion générale

Type de marché (\*) :  Travaux  Fournitures  Services

Description succincte du marché :

Mission d'assistance technique, juridique et fiscale relative à la gestion de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), allant de l'inventaire des dispositifs d'affichage jusqu'à l'élaboration du dossier fiscal ainsi qu'un accompagnement juridique.

Lieu principal d'exécution du marché (\*) : commune d'Arnouville

Durée du marché (en mois) : 12 mois à compter de sa notification au titulaire, reconductible 3 fois par période d'une année.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) :  Oui  Non

Type de marché réservé :

- Marché réservé à une entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés
- Marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés
- Marché portant exclusivement sur des services sociaux, réservé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire ou structure équivalente
- Sans objet

## **Section 5 : Lots**

Marché alloti (\*) :  Oui  Non

La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots car les prestations sont homogènes et ne peuvent donner lieu à un allotissement.

## **Section 6 : Informations complémentaires**

Visite obligatoire (\*) :  Oui  Non

Autres informations complémentaires :

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

Modalités de financement : Budget principal de la ville.

Modalités de paiement : maximum 30 jours.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de la dématérialisation :

Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du règlement de la consultation. L'heure limite retenue pour la réception de la candidature et de l'offre correspondra au dernier octet reçu.

Les candidatures et les offres parvenues après cette date et heure limites par voie dématérialisée seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.

Si le candidat adresse plusieurs offres différentes sous forme dématérialisée, seule la dernière offre reçue, dans les conditions mentionnées dans le règlement de consultation, sous la forme « dématérialisée » sera examinée

Pour tous renseignements :

Plateforme dématérialisation : <http://achatpublic.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise - 2 - 4 bd de l'Hautil - BP 322 - 95027 CERGY PONTOISE Cedex - Tél. : 01 30 17 34 00 - télécopieur : 01 30 17 34 59 - courriel : [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr)

« *Le tribunal administratif de Cergy-pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>)* ».

**Date d'envoi du présent avis : 26 novembre 2024**

(\*) *Les champs signalés par un astérisque doivent obligatoirement être renseignés.*